



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis n°18-79836

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur

[https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:"18-79836"](https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:)

Département(s) de publication : **45**

Annonce No **18-79836**

[I.II.III.IV.VI.](#)

AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM ET ADRESSES

Ville de la Ferté saint Aubin, Numéro national d'identification : 20000593200013, Place Charles de Gaulle, 45240, La Ferté Saint Aubin, F, Téléphone : (+33) 2 38 64 00 38, Courriel :

marches.publics@laferte.org, Fax : (+33) 3 38 76 59 01, Code NUTS : FRB06

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.cc-lafertesaintaubin.fr>

Adresse du profil acheteur : <http://approlys.marches-publics.info/>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <http://approlys.marches-publics.info/>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

par voie électronique à l'adresse : <http://approlys.marches-publics.info/>

à l'adresse suivante : Ville de la Ferté-Saint-Aubin, Place Charles de Gaulle, 45240, La Ferté Saint Aubin, F, Téléphone : (+33) 2 38 64 00 38, Courriel : marches.publics@laferte.org, Code NUTS : FRB06, Adresse internet : <http://approlys.marches-publics.info/>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques



Section II : Objet

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Gestion des aires d'accueil des gens du voyage de la Communauté de Communes des Portes de Sologne et de la Communauté de Communes Cœur de Sologne

Numéro de référence : 18-dg-serv-01

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 98341100

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte : Conformément à la mise en œuvre du schéma départemental d'accueil des gens du voyage approuvé par le Préfet du Loir-et-Cher le 30 décembre 2002 et par le préfet du Loiret le 25 novembre 2003, la Communauté de Communes Cœur de Sologne et la Communauté de Communes des Portes de Sologne, compétentes pour créer et gérer les aires d'accueil des gens du voyage ont décidé d'aménager respectivement :- l'aire d'accueil des gens du voyage de 12 emplacements aménagés par la Communauté de Communes des Portes de Sologne sur le territoire de la commune de la Ferte Saint-Aubin- l'aire d'accueil des gens du voyage de 6 emplacements aménagés par la Communauté de Communes Cœur de Sologne sur le territoire de la commune de Lamotte Beuvron- l'aire d'accueil des gens du voyage de 6 emplacements aménagés par la Communauté de Communes Cœur de Sologne sur le territoire de la commune de Nouan Le Fuzelier

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé :

Lot n° :

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 98341100

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRB06

Lieu principal d'exécution :



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

II.2.4) Description des prestations : Conformément à la mise en œuvre du schéma départemental d'accueil des gens du voyage approuvé par le Préfet du Loir-et-Cher le 30 décembre 2002 et par le préfet du Loiret le 25 novembre 2003, la Communauté de Communes Cœur de Sologne et la Communauté de Communes des Portes de Sologne, compétentes pour créer et gérer les aires d'accueil des gens du voyage ont décidé d'aménager respectivement :- l'aire d'accueil des gens du voyage de 12 emplacements aménagés par la Communauté de Communes des Portes de Sologne sur le territoire de la commune de la Ferte Saint-Aubin- l'aire d'accueil des gens du voyage de 6 emplacements aménagés par la Communauté de Communes Cœur de Sologne sur le territoire de la commune de Lamotte Beuvron- l'aire d'accueil des gens du voyage de 6 emplacements aménagés par la Communauté de Communes Cœur de Sologne sur le territoire de la commune de Nouan Le Fuzelier

II.2.5) Critères d'attribution

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. Valeur technique de l'offre / Pondération : 70

Prix :

1. PRIX / Pondération : 30

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Début : 2 janvier 2019 - Fin : 31 décembre 2020

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : La durée maximale du marché, toutes périodes confondues est de 2 ans et 24 mois

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : oui

Description des options : Gestion de l'aire d'accueil de Nouan Le Fuzelier

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession



Liste et description succincte des conditions : - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : - Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) Informations sur les marchés réservés :

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Information relative à la profession

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique :

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Numéro de l'avis au JO série S :

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

23 juillet 2018 - 12:00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

Date :

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

français

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

L'offre doit être valable jusqu'au :

ou

Durée en mois : 4 (A compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres

Date : 23 juillet 2018 - 14:00 Lieu : La Ferte Saint Aubin

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUELEMENT

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://approlys.marches-publics.info/> -

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif d'Orléans, 28, rue de la Bretonnerie, 45057, Orléans, F, Téléphone : (+33) 2 38 77 59 00, Courriel : greffe.ta-orleans@juradm.fr, Fax : (+33) 2 38 53 85 16

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

Tribunal administratif d'Orléans, 28, rue de la Bretonnerie, 45057, Orléans, F, Téléphone : (+33) 2 38 77 59 00, Courriel : greffe.ta-orleans@juradm.fr, Fax : (+33) 2 38 53 85 16

VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Tout recours gracieux peut être adressé au pouvoir adjudicateur à l'adresse visée au présent avis, dans un délai de deux mois à compter de la date de notification d'une décision. Dans les conditions fixées par le code de justice administrative français (Cja), peuvent être formés devant la juridiction visée au présent avis :- un référé pré-contractuel depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (art. L.551-1 Cja),- un recours en excès de pouvoir formé contre une décision, dans les deux mois à partir de la notification ou de la publication de la décision attaquée (art. R.421-1 Cja) ou à partir d'une décision implicite de rejet (art. R.421-2 Cja),- un recours de plein contentieux contre une décision de rejet d'une demande préalable et, en cas de décision expresse de rejet, dans un délai de deux mois à compter de la date de notification de cette décision (art. R.421-3 Cja). Des délais supplémentaires de distance s'ajoutent au délai de deux mois dans les cas prévus à l'article R.421-7 Cja.- pour les concurrents évincés et après la signature du contrat, un recours de pleine juridiction dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité en application de l'arrêt du Conseil d'Etat, n° 291545, 16 juillet 2007, Société Tropic Travaux Signalisation. Le code de justice administrative français est consultable sur le site officiel "Légifrance"- le service public de la diffusion du droit " : <http://www.legifrance.gouv.fr>

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

11 juin 2018